

PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif de l'Institut Saint-Vincent de Paul se réfère explicitement au projet éducatif publié le 20 mai 1995 par le Conseil Général de l'Enseignement Catholique (COGEC) sous le titre *Mission de l'école chrétienne* : au service de l'homme, l'école chrétienne éduque en enseignant; ce service est rendu à la lumière de l'Évangile : l'école chrétienne évangélise en éduquant. Nous en rappelons ici les grandes lignes et l'appliquons à la situation concrète de l'Institut.

Comme toutes les institutions scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Institut Saint-Vincent de Paul poursuit *simultanément et sans hiérarchie* les objectifs généraux définis à l'article 6 du Décret du 24 juillet 1997 et qui étaient déjà énoncés, sous une autre forme, par le document COGEC, à savoir :

- 1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

- 2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

- 3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

- 4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. Cette tâche est commune à l'ensemble de la Communauté scolaire. Chacun y contribue selon les responsabilités et les compétences qui lui sont propres. Les élèves sont appelés à devenir progressivement les acteurs de leur formation et des citoyens. Les parents assument leur rôle de premiers éducateurs de leurs enfants. Le pouvoir organisateur est responsable vis-à-vis de la Communauté scolaire et de la société de la promotion de ces objectifs ; il en fournit les moyens. La direction, avec l'aide du personnel administratif, gère jour après jour les ressources humaines et matérielles de l'école. Quant aux enseignants et aux éducateurs, ils apportent leurs savoirs et leurs savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages et dans la pratique quotidienne de la vie commune.

Conformément à son offre d'enseignement, l'Institut attend de l'ensemble des équipes pédagogiques :

- 1° qu'elles soient ouvertes aux expériences pédagogiques, à la formation permanente et à la créativité ;

- 2° qu'elles organisent la collaboration entre l'école et les parents, en suscitant les contacts, de manière à les impliquer dans la formation, à maintenir les valeurs familiales et l'autorité naturelle des parents, des éducateurs et des

responsables.

La relation pédagogique s'enracine dans la Foi chrétienne et s'éclaire à la lumière de l'Évangile. Elle trouve sa référence essentielle dans la personne de Jésus-Christ. A ce titre, l'école promeut les valeurs évangéliques, qui sont aussi le bien commun de l'humanité, telles que le respect de l'autre, la confiance dans les possibilités de chacun, l'attention particulière aux plus démunis, la solidarité responsable, le sens du pardon, le don de soi, l'intériorité et la créativité.

Elle traduit quotidiennement sa Foi dans la manière d'enseigner, d'organiser la vie scolaire, de vivre les relations entre les personnes, dans la confiance qu'elle met dans l'évolution de chacun de ses membres. Le cours de religion contribue au premier chef à cette tâche et, selon les occasions et le cheminement de chacun, l'école offre des moments de recueillement et d'expérience spirituelle, de célébration et de partage.

L'école accueille volontiers ceux qui se présentent à elle et qui acceptent loyalement son projet spécifique et les règles de vie qui en découlent. Elle leur offre la liberté de construire leur identité propre en relation avec Jésus-Christ. Mais elle respecte leur liberté de conscience et s'interdit toute manipulation ou violence morale. Chacun contribue de bonne foi à cette mission, selon sa fonction et son cheminement personnel.

PROJET D'ETABLISSEMENT

Introduction

Le projet d'établissement ci-dessous exprime le souhait collectif de voir se concrétiser les objectifs prioritaires qui ont été définis par et pour la communauté éducative de l'Institut Saint-Vincent de Paul. Ces objectifs, en parfaite cohérence avec l'esprit du décret « Missions » du 24 juillet 1997, suggèrent les moyens multiples et pratiques à mettre en œuvre pour réaliser au mieux nos projets éducatifs et pédagogiques. La réalisation de ce projet d'établissement implique l'adhésion, la participation et la solidarité de tous les acteurs de la relation pédagogique: élèves, enseignants, éducateurs et direction certes, mais aussi: parents, centre PMS et tous les collaborateurs extérieurs sollicités dans les multiples activités scolaires.

L'engagement clair et loyal de chacun confèrera à ce projet une dimension partenariale et démocratique indispensable à sa concrétisation.

La confrontation régulière de ces objectifs clairement exprimés, des moyens et des actions sur le terrain nous permettra une évaluation efficace et judicieuse du travail pédagogique. Elle permettra ainsi d'adapter au mieux de futures interventions aux besoins et aux attentes de tous ceux qui sont confiés à l'Institut. Ce projet d'établissement doit être à l'origine d'une

réflexion continue soucieuse de livrer le meilleur de chacun et de susciter chez tous les élèves un réel désir d'apprendre et de s'épanouir.

ENSEIGNER ET SUSCITER LE DESIR D'APPRENDRE

Susciter le désir d'apprendre vise un objectif universel de l'enseignement. Par son action, l'enseignant s'engage non seulement à inculquer à ses élèves les connaissances et compétences qu'il est en mesure de leur enseigner durant le cours, mais aussi à faire en sorte que les élèves, la leçon donnée, aient le désir et la capacité d'utiliser ces connaissances pour s'aider eux-mêmes et assister les autres.

Bien que cette intention constitue le fil conducteur de toute notre action pédagogique, il reste que sa mise en œuvre est directement liée à la recherche d'une solution à un problème fondamental: la motivation.

En effet, la question forte que se posent les élèves et les enseignants est celle du sens de l'école.

Dès lors, la situation d'apprentissage ne prendra son sens qu'à la condition de correspondre aux objectifs que les élèves et les professeurs ambitionnent.

Mais si le désir d'apprendre résulte en partie de la relation pédagogique établie entre le professeur, la matière et l'élève, il est également influencé par un grand nombre de variables extérieures à cette relation. La motivation de l'élève face à l'apprentissage est souvent déterminée par le contexte dans lequel il vit. « L'école n'est pas toute seule » : la société, la famille, l'entourage immédiat de l'élève, ont leur rôle à jouer dans le désir d'apprendre et dans l'accès à de nouvelles connaissances.

Apprendre : une chance, un privilège, un enjeu fondamental

La position de chacun dans la société sera déterminée entre autres par les connaissances qu'il aura su acquérir. Apprendre à apprendre aidera chaque individu à construire sa propre qualification tout au long de sa vie. C'est sans doute dans cette perspective que l'action de l'école doit trouver son sens.

Aider les jeunes à prendre conscience de la chance qu'ils ont de pouvoir accéder à la connaissance, développer leur capacité d'apprendre par eux-mêmes, autant d'atouts que l'école veut leur donner.

Créer les conditions favorables à la motivation d'apprendre

Si l'institution « école » n'est pas en mesure de faire face à l'ensemble des éléments qui déterminent la motivation de l'élève à apprendre, c'est néanmoins à travers une relation

pédagogique de qualité qu'elle permet à l'élève de mieux percevoir la valeur de l'activité proposée en classe, d'être conscient de ses compétences et enfin d'acquérir une plus grande maîtrise dans le déroulement de son apprentissage.

Certaines méthodes pédagogiques donnent plus que d'autres du sens à une activité d'enseignement (Pédagogie du projet, Pédagogie de la découverte ...). Mais plus encore que l'application d'une méthode quelconque, c'est l'état d'esprit qui préside à son choix qui peut créer chez l'élève et l'enseignant une *attitude positive et enthousiaste* vis-à-vis de l'apprentissage en plaçant *l'erreur* au service du perfectionnement plus qu'en posant *la peur de l'échec* comme un incitant à apprendre.

« Les élèves ont envie de savoir, mais ont peur d'apprendre »

LIENS PARENTS-ECOLE

La collaboration entre les parents et l'école est indispensable. Elle se traduit par des rencontres régulières dont les buts sont multiples : l'Institut informera les parents sur la vie quotidienne de l'école, afin qu'ils connaissent les personnes, les lieux, les événements, les objectifs qu'il poursuit en matière d'éducation et d'enseignement, les moyens qu'il veut mettre en œuvre pour les atteindre. C'est grâce à cette collaboration que, ensemble, parents et enseignants pourront aider et accompagner l'élève afin de favoriser sa progression sur le plan scolaire.

REFUS DE LA VIOLENCE

L'Institut est prêt à accueillir l'ensemble des élèves qui désirent s'y inscrire pourvu que ceux-ci et leurs parents s'engagent à respecter les valeurs fondamentales qui président au choix des actions de l'équipe éducative. Mais celui-ci est également conscient que le monde de l'école constitue, à bien des égards, un échantillon représentatif de l'ensemble de la société, laquelle n'échappe pas aux actions violentes. Malgré ce contexte actuel, la direction, les professeurs et les éducateurs s'attachent à gérer et sanctionner toute forme de violence, qu'elle soit physique ou verbale, selon les modalités reprises dans le règlement d'ordre intérieur. La violence étant la forme d'expression la plus pauvre, les élèves seront encouragés à exprimer leurs opinions ou leur mal être de façon appropriée et courtoise. Ainsi chacun se sentira respecté dans sa différence et sa singularité.

MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

La maîtrise de la langue française, la prise de conscience de son utilité et le goût de l'expression exacte constituent un souci constant de l'équipe éducative. Chacun veillera à respecter la langue française dans ses aspects orthographique, stylistique, grammatical et lexical. C'est pourquoi l'expression orale et écrite sera évaluée ou appréciée dans chaque cours.

Dans ce contexte, les initiatives visant à mettre en contact les élèves avec des événements utilisant ou illustrant la langue française - pièces de théâtre, concours d'écriture, échanges culturels - seront les bienvenues ainsi que toute pratique visant à promouvoir la langue française comme véhicule de communication concrète.

De même, l'Institut favorisera, par un aménagement concret des structures scolaires, les activités langagières interclasses de type défi lecture ou autres, les activités du temps de midi en rapport avec la langue française (activités théâtrales, ...).

Afin de soutenir la maîtrise de la langue française, l'Institut mettra à disposition des outils: ouvrages de référence, logiciels, bibliothèque, ... Cependant, suivant la filière et le niveau d'apprentissage, un outil de référence sera exigé de chaque élève. L'Institut cherchera à faire découvrir le plaisir de la lecture par le prêt de livres à la bibliothèque et l'organisation d'heures de lecture.

MOMENTS D'INTÉRIORITÉ

Des moments d'intériorité sont nécessaires, tant pour les élèves que pour les professeurs. Les cours de religion en sont bien sûr l'occasion mais ne peuvent en être seuls garants. Les moments-clés de l'année liturgique, des événements de la vie personnelle de membres de l'école, des événements du monde sont aussi l'occasion de réflexion ou de célébration proposés dans l'école.

D'autres moments peuvent être organisés pour inciter les élèves et les professeurs à une réflexion sur eux-mêmes, sur des thèmes spirituels ou moraux, des questions de société, des mouvements de solidarité, à partir de films, de débats télévisés et de témoignages directs. Il est souhaitable qu'un local soit réservé à la réflexion, au recueillement, à la discussion, au partage.

VALEURS EVANGELIQUES

L'Évangile est un message d'espérance et une invitation à suivre Jésus-Christ. Cette invitation s'adresse à tous, dans le respect du cheminement proposé. C'est bien l'esprit du projet éducatif de l'Institut qui est exprimé dans l'Évangile en ces mots : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père » (Jean, XIV, 2). Dans ses pratiques éducatives et son enseignement, l'école s'attache à faire vivre des valeurs telles que l'amour du prochain, l'attention au plus démuné, la soif de justice, l'espérance, la générosité, en voulant donner ou redonner sa chance à chacun, en prônant la solidarité, en construisant pour et avec chacun l'avenir.

ENSEIGNANTS OUVERTS AUX PÉDAGOGIES NOUVELLES - FORMATION PERMANENTE DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

Soucieux d'amener tous les élèves au maximum de leurs possibilités, l'Institut cherche à développer la pédagogie différenciée. L'apprentissage assisté par ordinateur est développé ainsi que l'usage des multimédias. Le travail de recherche en bibliothèque est encouragé comme l'utilisation des médias au sens large dans la pratique quotidienne. L'Institut cherche à favoriser les échanges interclasses, inter-écoles. Le décloisonnement des groupes classes est favorisé. Le corps enseignant multipliera le travail en interdisciplinarité. Les horaires pourront être aménagés de manière à faciliter l'utilisation des pédagogies nouvelles. Il est indispensable que chacun soit informé sur les possibilités de formations continues en relation avec sa tâche. Le contenu de ces formations sera diffusé de la façon la plus large possible et utilisé effectivement dans les cours et la pratique courante. Ces formations seront favorisées au point de vue logistique et budgétaire selon les possibilités de l'école.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'école veillera à ce que tous ses membres soient informés des domaines de compétences de chacun et des différents services qu'elle organise. Les modalités de contact seront également précisées. Les titulaires, les délégués de classe, la délégation des élèves éventuellement le système des parrainages contribueront à offrir aux élèves un environnement pédagogique efficace et soucieux de leur réussite scolaire. De même, les organes institutionnels s'efforceront de maintenir un climat propre à l'école, caractérisé par un esprit d'humanisme, d'ouverture, de confiance et de motivation.

INTÉGRATION DES ÉLÈVES ISSUS DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL.

L'Institut est prêt à accueillir des élèves de l'enseignement spécial. Afin d'intégrer au mieux ces élèves, les professeurs de l'institution de tutelle (ex : IRSA) pourront circuler librement dans l'école. Un local sera mis à leur disposition pour les cours de remédiation et ils seront invités à participer aux conseils de classe. Un casier leur sera affecté à la salle des professeurs afin de communiquer les documents nécessaires au bon déroulement des cours. Par ailleurs, les professeurs veilleront à appliquer l'évaluation différenciée élaborée de commun accord avec les professeurs de l'institution de tutelle. Ils seront en outre attentifs à adopter en classe un soutien pédagogique approprié aux difficultés des élèves concernés. L'intégration se réalisera dans un esprit de collaboration et dans le respect des différences.

OUVERTURE AU MONDE CULTUREL

Aujourd'hui, la culture est contradictoire, mouvante. L'Institut se fixe comme objectif d'aider les élèves à se tracer un chemin personnel dans ce « bric-à-brac » culturel en développant leur esprit critique.

En dehors du matériel mis à leur disposition à l'école (bibliothèque, multimédias,...), des rencontres avec des écrivains, metteurs en scène, musiciens...seront organisées. De même,

l'école invitera les élèves à participer à des activités culturelles variées: cinéma, théâtre, expositions, etc...

SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT

L'Institut sensibilisera à l'environnement en impliquant tout d'abord l'ensemble de ses acteurs dans le respect et l'entretien journalier des classes, sanitaires, couloirs, cours de récréation et abords de l'école. Il mettra à la disposition de tous des poubelles sélectives afin de promouvoir et de favoriser le recyclage des déchets.

Des informations sur l'état de notre planète, des abonnements à différentes revues d'écologie, une approche de l'environnement par thèmes ou sujets, des expositions ou des panneaux de sensibilisation, des thèmes d'année relatifs à la nature, des diffusions de films ou documentaires permettront à tous de prendre conscience que le respect de la nature est un des grands défis du 21^e siècle.

Une approche plus concrète du milieu naturel (expositions, visites, actions visant à réduire la consommation d'énergie, ...) permettra aux élèves de connaître le milieu naturel pour mieux le protéger.

QUALITÉ DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Le système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles organise un enseignement secondaire et supérieur diversifié tant au niveau des filières qu'au niveau des options. A cet égard, l'Institut sera soucieux de transmettre un avis d'orientation qui tient compte à la fois des critères observables de réussite et des souhaits et aptitudes particulières de ses élèves. Afin qu'une orientation scolaire et/ou professionnelle soit également le fruit d'une décision personnelle de l'élève, l'équipe éducative prendra à cœur de l'informer des multiples possibilités qui s'offrent à lui.

Cette information sera dispensée par les professeurs, par des personnes ressources extérieures ou bien encore recueillie lors des visites dans les milieux associatifs et professionnels spécialisés dans le domaine. Les bibliothécaires de l'école guideront également les élèves qui le désirent dans la consultation de documents et publications achetées ou reçues par l'Institut à cette fin.

Pour les élèves du troisième degré en particulier, l'école organisera la participation aux séances d'information proposées par les établissements d'enseignement supérieur, aux modules de la cellule emploi de la mission locale de Forest, ainsi que certains cours spécifiques tels que GOPP (Gestion et opérationnalisation du projet personnel) et AIP (Activités d'insertion professionnelle). De plus, ces élèves auront l'occasion de trouver aide et conseils lors d'un entretien individuel mené par un spécialiste du centre P.M.S. attaché à l'Institut.

La qualité de l'aide à l'orientation scolaire, professionnelle ou vers des études supérieures aidera nos élèves à construire, au fil des années, leur projet de vie dans le respect de leurs compétences et de leur choix personnel. Cette mission de l'Institut se trouvera pleinement réalisée avec la collaboration active des parents.

PRÉPARATION A LA VIE ACTIVE

En lien étroit avec le point précédent (Qualité de l'orientation), l'Institut tiendra compte de la connaissance du milieu professionnel afin de pouvoir faciliter l'insertion des élèves qui se préparent directement au monde du travail.

A cette fin, l'école mettra à leur disposition le matériel didactique le plus adéquat possible (technologies nouvelles, matériel informatique, ...) et favorisera les contacts avec le monde extérieur par le biais des stages, épreuves de SIPS (situations d'intégration professionnellement significative) liés à la qualification et visites d'entreprises.

PROJET PEDAGOGIQUE

L'Institut Saint-Vincent de Paul veut :

- former des personnes libres, épanouies, confiantes en elles-mêmes et citoyennes du monde ;
- rendre tous les élèves capables d'agir dans la société, de prendre leur part de l'activité économique ;
- les munir des compétences qui en feront des personnes lucides, aptes à prendre des responsabilités dans une société démocratique ;
- donner à chacun des chances égales d'émancipation sociale, quelle que soit son origine.

Le projet pédagogique fonde notre travail pédagogique et lui donne un sens. Il explicite les moyens multiples, complémentaires, ouverts et convergents que se donne l'école pour réaliser son projet éducatif.

1. Nous voulons une école qui soit un lieu d'acquisition progressive de compétences et de connaissances, dont on s'efforce d'abord de faire apparaître le sens.

Lieu de savoir et d'héritage, l'école a pour devoir de proposer au jeune des connaissances de base, de l'aider à maîtriser des compétences, des habiletés intellectuelles et manuelles ainsi que des "savoir-être et des savoir-agir" qui contribueront à le relier à la société en l'éduquant, par son organisation quotidienne, à des attitudes démocratiques, civiques, critiques et soucieuses du bien commun.

Dans ce domaine, elle collabore avec le milieu familial, premier lieu où se transmet une culture et où s'apprend le lien social.

2. Nous voulons une école qui soit un lieu d'insertion dans le monde d'aujourd'hui, pour agir demain.

Ces connaissances seront abordées dans leur contexte et selon leur histoire et situées dans le système dont elles font partie. Elles amèneront l'élève à mieux comprendre le monde, à se situer et à agir dans celui-ci.

En actualisant les savoirs et les techniques qu'elle transmet, l'école s'ouvre aux réalités socio-économiques et culturelles contemporaines. Elle favorise la nécessaire insertion des jeunes dans la vie affective, sociale, culturelle et professionnelle. Cela suppose le dialogue, la confrontation des idées et le souci de l'environnement pour conserver et améliorer le patrimoine naturel et humain. Pour donner à ses élèves une formation appropriée à leurs besoins divers, l'école les invitera à participer activement et de manière motivée à des projets de classe ou d'école, à des projets européens, voire mondiaux ; elle les initiera à la pratique des langues modernes, aux technologies nouvelles, leur fera percevoir les rapports entre la théorie et l'application ; elle organisera des stages et des échanges interculturels.

3. Nous voulons une école qui soit le lieu de l'évolution personnelle de l'élève vers son maximum d'excellence et la maturation de son projet personnel.

Dans le processus d'appropriation des compétences, des savoirs et des techniques, on privilégiera les méthodes qui favorisent l'autonomie de l'élève, le développement de sa curiosité, de son désir et de sa capacité d'apprendre progressivement par lui-même. On visera, de cette manière, à ce qu'il puisse construire un jugement personnel et évaluer lui-même son travail en se référant à des critères pertinents, explicites et convenus. Le jeune maîtrisera d'autant mieux son apprentissage que celui-ci aura été le fruit d'un dialogue et d'une interaction constante avec autrui : les maîtres, les condisciples, les auteurs et les acteurs du passé et du présent. La formation conçue ainsi dans sa dimension d'oeuvre collective et réciproque comprendra aussi la relation aux experts, aux documents, aux matériaux et aux instruments de référence.

Une place essentielle sera donnée, dans ce cadre, à la maîtrise de la langue française, orale et écrite, comme outil permanent de découverte, instrument de communication, de développement de la pensée analytique, de l'intelligence critique et de l'esprit de synthèse ainsi que d'intégration sociale et de créativité.

Cette approche de l'apprentissage amène à prendre en considération la différence des acquis, des motivations, des rythmes, des milieux socioculturels, sans négliger pour autant les efforts de standardisation des objectifs et des compétences évaluables au terme du degré ou des études secondaires.

La démocratisation des études a pour objectif idéal la vraie réussite de chacun, dans toutes les dimensions de sa personne. Cette visée situe l'ensemble de la scolarité dans une perspective qui favorise l'orientation de l'élève et la maturation de son projet personnel. Dans cette perspective démocratique, l'école s'efforcera d'obtenir l'égalité des résultats en exigeant de chacun son maximum d'excellence et favorisera l'égalité des chances en assurant à certains un surcroît d'attention et de moyens, à tous des performances à leur mesure. Une attention particulière sera apportée aux difficultés qui peuvent perturber la relation des plus démunis à la culture scolaire et leur acquisition des savoirs.

4. Nous voulons une école qui exige non seulement de ses membres, mais aussi de la société qui l'entoure, un comportement solidaire, refusant l'exclusion et toute violence, pour former des personnes responsables et respectueuses des lois.

L'effort pour obtenir de chacun son maximum d'excellence a pour but de hausser le niveau de culture de l'ensemble de la population. Il exige un climat de coopération et de solidarité, initiation à la vie en société. Il implique la conviction que tous peuvent réussir et, en même temps, que rien ne s'obtient sans effort. Il demande l'entraide et une saine émulation. Faire l'expérience de l'intérêt commun dans l'apprentissage valorise le travail en équipe dont la réussite partagée transcende les rivalités et les concurrences.

Le respect des différences, l'écoute, la mise en valeur de la variété des talents, l'attention devant la diversité des maturations intellectuelles et affectives seront un souci constant. L'échec lui-même peut avoir un sens lorsqu'il est compris par l'élève et par sa famille, lorsqu'il est accompagné et transformé en tremplin pour un nouvel essor. La classe et l'école sont des lieux où se construit la personnalité et où l'on apprend à vivre en société. Il faut donc absolument que l'on y mette en pratique les règles qui gouvernent la vie en commun, que l'on s'habitue au respect réciproque, que l'on y refuse toute violence et que l'on y apprenne à intérioriser la loi. Les règles qui traduisent cette dernière dans la vie scolaire quotidienne doivent donc être claires, connues de tous, partagées et respectées par tous. Elles impliquent, si nécessaire, arbitrages et sanctions. C'est dans l'expérience collective que chaque élève fera l'apprentissage de la citoyenneté adulte et responsable. Respect de soi et respect d'autrui se traduisent en pratiques citoyennes au quotidien. Règles de vie commune et apprentissage collectif seront progressivement construits à travers l'acquisition et le maintien de la forme physique, la pratique du sport (individuel et en équipe) et l'éducation à la santé.

La découverte, la compréhension et la protection de l'environnement naturel seront des préoccupations qui permettront à l'élève de situer l'être humain au centre de l'univers mais dépendant de celui-ci.

5. Nous voulons une école où les équipes éducatives sont reconnues et se reconnaissent comme les acteurs essentiels de ce projet pédagogique.

C'est par l'équipe éducative que les grands objectifs de l'enseignement, et plus particulièrement le projet pédagogique de l'Institut Saint-Vincent de Paul, se trouvent complètement poursuivis.

Les enseignants, les éducateurs, la direction sont au sein de l'école de réels acteurs politiques de la société, en intelligence critique avec cette société qui doit les reconnaître et leur faire confiance. La relation pédagogique implique un engagement personnel de chaque membre de la communauté scolaire.

Le projet pédagogique que les enseignants traduiront en actions concrètes dans le projet d'établissement suppose que se développe une formation continue praticable et que se mettent en place des lieux et des temps de travail en commun, d'échanges professionnels effectifs entre enseignants, ainsi que l'élaboration de projets collectifs.